

Michaël DELAFOSSE

**FAIRE
RESPIRER
MONTPELLIER**

SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN : JE SERAI LE MAIRE QUI PROTÈGE

*Incivilités et insécurité, policiers agressés, femmes qui n'osent pas sortir le soir, trafics en tous genres sous nos yeux... ; c'est insupportable! La sécurité des Montpelliéraines et des Montpelliérains doit être assurée et le Maire ne peut pas être un simple spectateur. **La petite délinquance doit être combattue car c'est la criminalité de demain.***

Je ferai de la sécurité une des priorités de mon mandat. Je serai le maire qui assumera ses compétences pour protéger les Montpelliérains. Je serai le maire capable d'associer l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention pour travailler ensemble et ainsi faire bloc.

Ma première action sera la lutte contre le trafic de drogue qui gangrène notre ville, menace nos enfants et pourrit le quotidien de nombreux habitants. La police municipale sera réaffectée dans les quartiers pour devenir une véritable police de proximité avec une présence quotidienne sur les points névralgiques. Je créerai une police des transports et une brigade de sécurité du logement social. J'ouvrirai un nouveau commissariat à l'Ouest de la ville. J'associerai les habitants et rendrai des comptes dans la transparence.

Je ne renoncerai pas, je ne me résignerai jamais. Je serai pleinement mobilisé, avec la police, la Justice, l'Education nationale, les acteurs de la prévention, avec les Montpelliéraines et les Montpelliérains, pour une ville plus sûre pour toutes et tous et particulièrement pour les plus vulnérables. Je serai le Maire qui protège.

Michaël Delafosse



NOS PROPOSITIONS POUR LA SÉCURITÉ DES MONTPELLIÉRAINE(S)



→ PLAN ANTI-DROGUE

Patrouilles spécifiques de la police municipale devant les établissements scolaires pour protéger les jeunes face aux dealers. Caméras de vidéoprotection contre le deal et cellule de traitement des trafics avec la police nationale. Arrêté d'interdiction du protoxyde d'azote (capsules de gaz hilarant). Programme de prévention sur les risques de la drogue pour les jeunes. Conseil des droits et devoirs des familles.

→ CRÉATION D'UNE POLICE DES TRANSPORTS DE 30 AGENTS

Sécurisation des tramways et des bus avec la création d'une police intercommunale des transports publics de 30 agents.

→ BRIGADE DE SÉCURITÉ DU LOGEMENT SOCIAL DE 30 AGENTS

Création d'une brigade de sécurité du logement social de 30 agents (mise en place avec les organismes HLM) afin de protéger les locataires face aux squats des halls d'immeubles et incivilités du quotidien.

→ REDÉPLOIEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE VERS LES QUARTIERS

Création de huit unités territoriales de proximité pour lutter contre les incivilités et la petite délinquance, au plus près du terrain, avec les acteurs des quartiers. Réunion annuelle publique sur la sécurité dans chaque grand quartier. Equipes mixtes policiers-médiateurs.

→ NOUVEAU POSTE DE POLICE MUTUALISÉ ET 4 PC MOBILES

Nouveau poste de police municipale à l'Ouest de la ville dans le secteur Paillade-Celleneuve-Alco en lien avec la police nationale dont les locaux sont dégradés. Quatre nouveaux véhicules-fourgons PC mobiles pour les quartiers.

→ UNITÉ SPÉCIALE CENTRE-VILLE AVEC DES PATROUILLES 24H/24

Création d'une unité de la police municipale « cœur de ville » afin de régler les problèmes du centre-ville et renforcer son attractivité. Reconquête de la Comédie et de l'axe gare - rue Maguelone - rue de la Loge avec des patrouilles présentes 24h/24.

→ MESURES DE PROTECTION POUR LES FEMMES

Possibilité de stopper le bus à la demande en dehors des arrêts après 20h. Cours de self-défense gratuits. Nouvel espace dédié à l'accueil des femmes en danger et victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

→ RÉSERVE CITOYENNE FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES

Création d'une réserve citoyenne communale avec des volontaires mobilisables lors de crises et catastrophes naturelles (inondations, neige, canicule...) pour appuyer les services publics.

→ UN MAIRE SOUTENANT LES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

Tout agent dépendant du service public (professeur des écoles, conducteur de bus, employé municipal...) qui subira une agression sera systématiquement soutenu par la Collectivité qui se constituera partie civile.

→ ET AUSSI

Demande à l'Etat d'un Groupe Interministériel de Recherches (GIR) - Accroissement des travaux d'intérêt général (TIG) - Sanctions administratives pour les commerces condamnés pour trafic de drogue - Application mobile pour signaler en temps réel les dégradations et incivilités sur la voie publique - Dispositif d'alerte spécifique pour les commerces en lien avec la CCI - Contrat local de santé avec un volet spécifique de prévention contre les drogues et les addictions...

Retrouvez le détail et d'autres propositions pour assurer la sécurité des Montpelliéraines et des Montpelliérains sur : www.delafosse-2020.fr/securite-pour-tous

PARTICIPEZ, PROPOSEZ, RÉAGISSEZ :

Michaël Delafosse 2020 - 285 allée du Nouveau Monde - 34000 Montpellier - 07 69 18 57 64 - contact@delafosse-2020.fr

Sur nos réseaux sociaux :    @delafosse2020